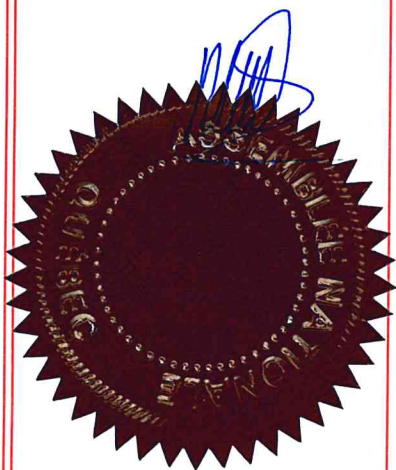


RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale demande le maintien du nom « Champlain » pour le pont de remplacement reliant la Rive-Sud à Montréal.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 13 NOVEMBRE 2014.

Québec, ce treizième jour de novembre 2014




MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale